



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 20 JUIN 2017

**AVENIR DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE**

# L'EMPLOI, LE CIMENT SOCIAL DU SERVICE PUBLIC

**Au nom de la concurrence et du marché ressurgit la sempiternelle affirmation du prétendu « coût du travail ». Alors que le besoin de services publics n'a jamais été aussi fort pour la cohésion sociale, la chasse à l'emploi est ouverte !**

La préoccupation de la SNCF n'est plus de faire circuler des trains, servir les usagers dans des conditions décentes, de sécurité et de sûreté optimales, mais la recherche d'économies. L'emploi est une variable d'ajustement.

Lorsque des guichets, des gares, des ateliers, des triages, des lignes sont fermés, des trains, des installations des infrastructures sont supprimés, c'est l'emploi qui est visé.

La rentabilité à tous les échelons, la flexibilité, la polyvalence, la fixation d'objectifs irréalisables, le recours aux CDD, aux intérimaires ou aux entreprises extérieures, se confirment dans tous les services. La précarisation de l'emploi doit être combattue, tant pour le service public que pour les salariés qui la subisse.

La chute continue des effectifs, 148 919 au 01 janvier 2017, alors que la productivité des cheminots ne cesse de progresser (dernier chiffre divulgué : + 45% de 2004 à 2014) engendre une dégradation des conditions de travail des cheminots et une dégradation des conditions de transports des usagers.

Les orientations stratégiques du GPF sur l'emploi, prévoient une évolution à la baisse des effectifs à 140 000 pour 2020.

La CGT condamne cette politique qui amoindrit les capacités de l'entreprise publique à répondre aux besoins des populations.

**La question du travail est au cœur des préoccupations des cheminots (postes figés, congés refusés...) et génère de nombreux conflits sur l'ensemble des régions et établissements.**

La création d'emploi avec une augmentation significative de l'admission au Cadre Permanent qui assure une unité et une solidarité au corps cheminot est un enjeu majeur.

**Le chemin de fer reste une œuvre commune qui nécessite une cohésion et une complémentarité des cheminots.**

Cela suppose une dynamique de développement de l'emploi.



Au-delà de son volume, il est indispensable de renouer avec la nature de l'emploi, le contour des métiers, des conditions dans lesquels ils doivent s'exercer, de l'identification des spécialités.

Seule une politique de recrutement résolument orientée vers le Cadre Permanent, en adéquation avec les exigences du mode ferroviaire, garantit des conditions sociales élevées tant du point de vue du déroulement de carrière, de la prévoyance, de la retraite que de la sécurité de l'emploi.

Le statut des cheminots repose sur le contrat social qui les lie au service public fonctionnant 24 heures sur 24 heures, 365 jours par an.

Il est facteur de bonne gestion sociale, de maîtrise industrielle, de qualité et d'efficacité du service public.

Placer la SNCF au service de la Nation et des citoyens passe par des effectifs au plus près du terrain dans une organisation transverse, en proximité, protégeant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, tout en assurant la continuité du service public ferroviaire.

**Reconnaître les qualifications, offrir des perspectives de carrière, faire de l'égalité femmes/hommes une réalité, réduire le temps de travail et la charge de travail, protéger la santé des cheminots, requièrent une politique d'embauches offensive.**

**La direction doit engager des négociations immédiates pour évaluer les besoins quantitatifs (et qualitatifs) en matière d'emploi.**

**Par conséquent, la Fédération CGT appelle l'ensemble des cheminots à s'inscrire dans les initiatives et manifestations organisées sur les sites, dans les territoires par ses syndicats locaux, et notamment celles qui auront lieu du 23 au 30 juin 2017.**

## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
Email : .....



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :**  
**« Que fait la CGT ? »**  
**FAITES-LA !**

Nom du secteur : ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

